



Commune de
CRANS-MONTANA

CONVOCAATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire de la Commune de Crans-Montana est convoquée le

Lundi 17 juin 2019 à 19h30
à la salle polyvalente de Mollens

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée, désignation des scrutateurs, contrôle des présences.
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 17.12.2018
3. Lecture des comptes 2018.
4. Rapport de l'organe de contrôle.
5. Approbation des comptes 2018 et décharge aux organes.
6. Octroi d'un crédit d'engagement de CHF 4'800'000.-- pour l'extension de la crèche-garderie de Martelles.
7. Approbation du Règlement Encouragements aux domiciliés.
8. Divers.

COMMUNE DE CRANS MONTANA

Le Président ———— Le Secrétaire :

Nicolas Féraud ———— Marcel Riccio

Crans-Montana, le 24 mai 2019

NB : Les annexes peuvent être téléchargées du site communal <http://www.commune-cransmontana.ch/>.